

# LA REFORME DES *ANDRIMASOM-POKONOLONA* OU LA PERTE DE LEUR EFFICACITE DANS LA SECURISATION DES HABITANTS DANS LES FOKONTANY D'ANTANANARIVO

**RAHARINJANAHARY Rindra, Enseignant, Département Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo ; RAMAROSATA Joela, Etudiant, Département Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo**

## Résumé

Le *andrimasom-pokonolona*, qui est une entité traditionnelle malgache de sécurité des fokontany depuis les royaumes, a connu une profonde réforme avec le régime transitoire actuel. La mise en place de la « police communautaire » n'a pas apporté une amélioration dans la sécurité des fokontany, au contraire elle a renforcé le sentiment d'insécurité au sein de la population et a entraîné la perte de la valeur et de la confiance du *fokonolona*. Ce basculement d'un mouvement populaire vers une appartenance étatique a entraîné le manque de respect des nouvelles directives par les habitants qui ne les trouvent que partiellement efficaces.

**Mots clés :** *Andrimasom-pokonolona*, policiers, sécurité urbaine, Antananarivo.

## Introduction

Le *andrimasom-pokonolona* traduit littéralement par « garde » « œil, yeux » « clan » donne une idée du « clan qui garde un œil sur... », le mot *andrimaso* est bien connu dans le malgache du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Webber, 1853, Ambimaso, Andrimaso signifie « Surveillance sans armes, manao — azy, mi— azy, avoir l'œil dessus, le garder à vue, ambeso maso izy, ataovo andrimaso izy ». Quant au *fokonolona* « membres du même clan », toutes les administrations successives à Madagascar ont profité de cette participation des membres de la communauté pour assurer la sécurisation du territoire ; et ceci démontre l'incapacité de l'Etat à maîtriser la question de sécurité. Elle a été initiée par le roi Andrianampoinimerina (1787-1810), le *tompomenakely* « chef de clan » et le *fokonolona* régis par les chartes de *fokon'olona* ou le *fanekem-pokonolona* ou *didim-pokonolona* « conventions communautaires » « géraient la vie commune tant concernant l'entraide dans le travail que dans la défense »<sup>1</sup>.

Cependant, cette prise en main de la gestion du territoire par le *fokon'olona*

<sup>1</sup> Condominas G., 1960, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, p. 43.

allait diminuer avec la domination des *vadintany* ou les « époux de la terre » qui étaient chargés de transmettre les ordres au roi et surveiller tout ce qui se passe à l'intérieur des différentes collectivités de l'Imerina relayés par la suite par les *sakaizambohitra* qui étaient des anciens militaires chargés de la justice locale. Cependant leurs exactions et l'augmentation de l'insécurité vont amener les *fokonolona* à reprendre en main la gestion de leurs villages et renforcer les gardes de nuits. Ainsi, le Premier Ministre Rainilaiarivony dans la *Gazety Malagasy* le 1<sup>er</sup> août 1884 a porté à la connaissance du public des arrangements pris par les habitants de certains villages ou quartiers de rendre plus efficaces les gardes de nuit...l'hygiène et l'entretien des routes<sup>2</sup>...

C'est le colonel Ratsimandrava (1975), dans son discours à Moramanga, qui a employé le mot *andrimaso* sur le thème

« momba ny andrimaso atao fiambenana ny harenam-pirenena »<sup>3</sup>, dans lequel on voit le mot *fiambenana* « surveillance » qui accompagne le mot *andrimaso*.

<sup>2</sup> Ibid, p 82

<sup>3</sup> Traduit littéralement par « concernant la surveillance de la richesse du pays » in *Ny fokonolona araka ireo kabary nataon'ny kôlônely Richard Ratsimandrava eran'ny Nosy 1973-1975*, Baingan'Ambozontany, Fianarantsoa, p. 138.

Aujourd'hui, le *andrimasom-pokonolona* est une entité locale de sécurité formée par des hommes volontaires âgés de dix huit ans et plus, sans distinction sociale et sans rémunération afin d'assurer la sécurité des fokontany. Le nombre de personnes qui compose le *andrimasom-pokonolona* n'est pas limité et varie selon les fokontany. L'appellation de cette entité locale de sécurité a surtout été employée durant la Troisième République même si le *fokonolona* assurait la même fonction depuis la première République. Ramamonjisoa J. dans son article sur « les fokontany à Madagascar » désigne par « comité de vigilance »<sup>4</sup> cette entité locale de sécurité. Elle était connue sous l'appellation de « comité local de sécurité », puis en « comité de vigilance locale » sous la Troisième République. Ces traductions semblent être un emprunt à des appellations étrangères.

C'est au moment des troubles politiques que les *andrimasom-pokonolona* deviennent les plus actifs, cependant depuis la crise de 2009, de nombreuses plaintes émanaient de la population à l'encontre de leurs membres pour cause d'agressions ; elle les soupçonnait même de participer aux vols et de semer davantage les troubles chez les habitants.

<sup>4</sup> Ramamonjisoa J., Les fokontany à Madagascar, *Madagascar, Revue de Géographie*, n° 37, p. 26.

Face à cette recrudescence de l'insécurité, les membres du régime transitoire actuel, le 20 mars 2010, lors d'une cérémonie officielle au Palais de Sport à Mahamasina avaient annoncé la nécessité de renforcer les actions de sécurité dans les fokontany en mettant en place la « police communautaire ». Selon le Quotidien du 18 mars 2010 « les unités de la police communautaire attachées à la Direction de la Police Nationale ont leur base dans les quartiers. Ils appuieront les éléments des « *andrimasom-pokonolona* » dans leur tâche pour garantir la sécurité la nuit ». Jusqu'à ce jour aucun texte ne définit clairement leur mise en place et elle est restée en état de projet depuis que le Ministre de la Sécurité Intérieure, Organès Rakotomihantarizaka, a quitté son poste<sup>5</sup>. Cependant des changements vont s'opérer dans le mode de fonctionnement des *andrimasom-pokonolona* : désormais ces derniers vont coopérer avec les policiers pour maîtriser les violences, la liste des membres est étudiée au sein du commissariat central de la ville et ils leur laisseront les rondes nocturnes, lesquelles étaient leur unique fonction et resteront pour eux de simples informateurs. Toutefois, cette organisation n'a pas engendré les résultats positifs escomptés,

<sup>5</sup> Selon le Quotidien du 18 mars 2010, la police communautaire a été créée à l'initiative personnelle du Ministre de la Sécurité Intérieure

la population continue de vivre dans une ambiance d'insécurité et de confusions, certains *Andrimasom-pokonolona* continuent avec l'ancienne habitude.

Les questions qui se posent sont donc : quels sont les effets de cette politique initiée relative à l'action commune des agents de police et des *andrimasom-pokonolona* dans la lutte contre l'insécurité? Comment les habitants conçoivent la question de sécurité depuis le changement dans les actions des *andrimasom-pokonolona*?

Il s'agit ici de démontrer que la politisation d'une entité traditionnelle contribue à favoriser le développement des violences et y expose ses membres alors que les fokontany qui sont des espaces de vie de relations ont leur propre logique de fonctionnement et d'organisation pour protéger leurs habitants. De nombreux articles s'intéressent de plus en plus au développement des quartiers enfermés et sécurisés, tels que celui de Renaud Le Goix sur « les *gated communities* aux Etats Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? »<sup>6</sup> ou encore celui de Pedro Sánchez sur *la forme privative du fait de l'urbanité : emprise sécuritaire et*

<sup>6</sup> Le Goix R., Les Gated communities aux Etats-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? in *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, n° 122, pp 107-137, 2006.

*homogénéisation socio-spatiale à Caracas*<sup>7</sup> ou enfin l'article d'Elisabeth Peyroux et C. Benit-Gbaffou, intitulé *Quartiers résidentiels fermés, privatisation de la sécurité et gouvernance urbaine : lecture croisée des phénomènes observés dans les villes d'Afrique sub-saharienne*. Quant au présent texte, il veut montrer que les quartiers où les habitants font confiance aux relations sociales de leurs quartiers méritent qu'on s'y attarde. Les quartiers concernés par l'enquête ont été classés<sup>8</sup> en quartiers populaires tels qu'Antohomadinika centre IIIIF, Manjakaray II C et II D, Tsarahonenana, étant donné qu'ils sont habités par les ménages de faibles revenus et en quartiers intermédiaires tels qu'Ankadifotsy Befelatanana, Ankadifotsy Antanifotsy et Andraisoro, 67 ha Sud et 67 ha Centre, les ménages qui y résident sont formés par un mélange de catégories socio-économiques. L'enquête a été réalisée au mois de juillet 2010 et concernait 160 ménages en raison de 20 ménages par fokontany. Notre enquête a ciblé les quartiers.

<sup>7</sup> Sánchez P. La forme privative du fait de l'urbanité : emprise sécuritaire et homogénéisation socio-spatiale à Caracas, *L'Espace Géographique*, pp 104-133, tome 33, 2, 2004.

Benit-Gbaffou C., Fabiyi et E. Peyroux S., Quartiers résidentiels fermés, privatisation de la sécurité et gouvernance urbaine : lecture croisée des phénomènes observés dans les villes d'Afrique sub-saharienne, pp 5-37, 2009.

<sup>8</sup> Les fokontany ont été classés selon le niveau de densité de population.

intermédiaires étant donné qu'ils sont connus comme étant des espaces où l'on dénote une bonne cohabitation chez les habitants, alors que les bas quartiers sont les « quartiers chauds » de la ville. Nous n'avons pas inclus dans notre enquête les quartiers résidentiels lesquels sont habités par les ménages aisés de la ville et qui engagent des vigiles pour assurer leur sécurité, même s'il existe des *andrimasom-pokonolona* dans leur fokontany. Cela démontre d'une part leur volonté d'assurer individuellement leur sécurité par des entreprises privées en qui ils font confiance et d'autre part révèle la fragilité actuelle des *andrimasom-pokonolona*.

### ***Police de proximité et la confiance des habitants ?***

Il existe huit commissariats de police dans la commune urbaine d'Antananarivo, leur distribution dans l'espace ne correspond pas à la division administrative des fokontany. Ils ont été créés à différentes périodes. Six commissariats et un commissariat central ont été mis en place le 1<sup>er</sup> avril 1969. Le septième l'a été le 19 octobre 1973 à Ambohimanarina lequel était une commune rurale jusqu'en 1980, tandis que le huitième a été créé le 01<sup>er</sup> avril 1974 au nord de la ville. Ce sont ces huit arrondissements qui existent jusqu'à l'heure actuelle malgré l'évolution du nombre de la population et de

l'extension de la ville. Sans chercher à faire d'Antananarivo en une ville policée, actuellement, un commissariat assure la sécurité d'une trentaine de fokontany (la superficie moyenne d'un fokontany est de 0,39 km<sup>2</sup>). En ce qui concerne les fokontany de l'enquête, ils sont localisés aussi bien à l'ouest, à l'est, au Nord. On s'intéresse aux actions des policiers de proximité à la suite d'une décision sur la mise en commun des actions policières et celles des *fokonolona*, les dirigeants du régime de transition ont éprouvé la nécessité de faire davantage assumer leur fonction aux policiers des arrondissements concernant la sécurité. En fait, il n'y a jamais eu avant l'année 2010 une mise en commun des actions des habitants et celles des policiers même si les policiers ont toujours assuré la sécurité de la ville, et par conséquent celle des fokontany. Désormais, en cas d'attaque ou de vol, les concernés doivent appeler la police de proximité, et celle-ci doit intervenir rapidement. Par ailleurs, les policiers se sont rendus compte qu'ils ne peuvent pas travailler sans l'aide du *andrimasom-pokonolona*, d'où cette nécessité d'un travail commun entre les deux entités. Selon le Directeur Général de la police nationale, et aussi Contrôleur Général de Police Désiré Johnson RAKOTONDRATSIMA la mise en place d'une police communautaire est

indispensable puisqu'« une des causes de l'inefficacité des actions policières est l'ignorance de la réalité dans les fokontany, par conséquent elles se cantonnent aux procédures habituelles» *fa isan'ireo antony lehibe tsy mahalavorary ny asan'ny Polisim-pirenena fa zary mampanringa azy ny tsy fahafantarana ny tena zava-misy marina any amin'ny Faritra na any Fokontany ka mianona fotsiny amin'ny fanatanterahana ny asa araka ny fomba fanao mahazatra*<sup>9</sup>.

Par ailleurs, les membres du *andrimasom-pokonolona* du fokontany<sup>10</sup> n'ont pas non plus le droit de disposer d'armes à feu, ni de mener des enquêtes en cas de suspicion envers un ou plusieurs individus. Cette logique est celle du « *community policy* » ou la police communautaire qui est une pratique déjà courante à l'échelle internationale, aussi bien dans les villes d'Afrique du Sud, en Namibie, au Nigeria... Le rôle du *andrimasom-pokonolona* consistera à fournir des renseignements à la police lesquels peuvent être de deux ordres : les uns portent sur la sécurité directe du fokontany, les autres peuvent servir à l'Etat. La nécessité d'introduire de nouveaux éléments au sein du

<sup>9</sup> Midi Madagasikara, 27 mars 2010, « Polisim-pirenena : Atrikasa hametrahana ny police communautaire »

<sup>10</sup> Les membres du bureau de fokontany sont composés d'un président et de ses deux adjoints, d'un comité de sécurité et d'un comité social.

*andrimasom-pokonolona* fait partie de cette logique d'éléments de contrôle au sein de la population des éléments « nuisibles » au pouvoir en place sauf que cette idée va briser le mode fonctionnement du premier. Selon la note du journal *Gazetiko* paru le 17 juin 2011, « tous les arrondissements de la commune urbaine d'Antananarivo ont déjà leurs polices communautaires. Elles sont composées de trente individus par fokontany », *Ny firaisana enina manerana an'Antananarivo die efa samy manana « police communautaire » daholo. Miisa telopolo isaky ny fokontany ireo mpikambana ao aminy.* Cette nouvelle politique rappelle la pratique durant l'époque de Rainandriamampandry (1882-1895) qui a mis en place des agents de sûreté en plus des agents de police pour mieux contrôler la population, selon Manassé Esoavelomandroso « En plus de ces 80 agents de police, il y a 20 « agents de sûreté ». Ces derniers ne porteront aucune marque extérieure qui permettrait aux civils de les reconnaître comme agents de la force publique. On en affectera quatre dans chacune des cinq divisions de la ville. Ils s'informeront de tout dans leurs déplacements et feront leurs rapports au chef de la police. S'ils rencontrent des malfaiteurs, ils appelleront des agents de police ou bien ils montreront à ces malfaiteurs la marque [l'insigne] qui leur

permettra de les arrêter. Ils ne surveilleront pas un point précis de la ville, mais espionneront partout»<sup>1</sup>. Dans le cas de l'Allemagne le système est critiqué parce qu'il permet aux autorités de diminuer le nombre des vrais policiers, et parce que le résultat est une concurrence avec la police. Pour d'autres villes, les raisons de la mise en place de cette police communautaire peuvent être autrement que celles d'Antananarivo ou des villes allemandes comme par exemple celle de Kano au Nigeria consiste à surveiller la communauté envers toutes les pratiques qui ne respectent pas les règles de la religion musulmane.

Le même ordre de ne plus patrouiller la nuit s'adresse aussi aux habitants pour permettre aux forces de l'ordre repérer facilement les auteurs de troubles. Comme cette politique est récemment mise en place, les habitants n'ont pas encore intégré les nouvelles directives parce qu'ils n'ont pas l'habitude d'être en contact avec les policiers de leur arrondissement ou de leur demander secours en cas de danger. Ainsi, d'après l'enquête, peu de ménages les contactent en cas de vol (10%). Cela démontre aussi que la confiance envers les policiers n'est pas encore acquise. En effet,

<sup>11</sup> ESOAVELOMANDROSO M., 1974, Problèmes de police et de justice dans le gouvernement de Tamatave à l'époque de Rainandriamampandry 1882-1895, Etudes Historiques, Tananarive, Université de Madagascar, p 58.

il est courant d'entendre que les attaques effectuées par des gangs sont réussies alors que les policiers ont en même temps mené leurs rondes dans le dit fokontany. La fuite des renseignements à propos des rondes à réaliser fausse les interventions des policiers et permet aux gangs d'attaquer là où les premiers ne passeront pas. Le nombre de policiers moyen est de un policier pour mille habitants<sup>1</sup> ; faut-il le comprendre simplement en dessous des besoins au risque d'avoir une ville fortement policée ? Si on analyse les moyens disponibles au niveau d'un commissariat, celui-ci dispose en moyenne de deux véhicules dont un est souvent en panne. Cependant, ceci réduit davantage les possibilités d'intervention dans les divers fokontany dans un arrondissement du commissariat.

Par ailleurs, les ménages avancent que souvent ils ne disposent pas de crédits pour pouvoir appeler la police en cas d'agression ou de vol alors qu'ils disposent de deux ou trois téléphones et par conséquent ils devraient pouvoir appeler à tout instant. Même si l'utilisation des téléphones portables est entrée dans le quotidien des habitants, le nombre de téléphones répond davantage à la recherche d'économie pour les appels plus qu'à une

<sup>12</sup> Source Ministère de la Sécurité Intérieure lors d'une émission télévisée du 06 juin 2011, « ary ny hevitrao ? » de Matavimanana Ravao Georgine.

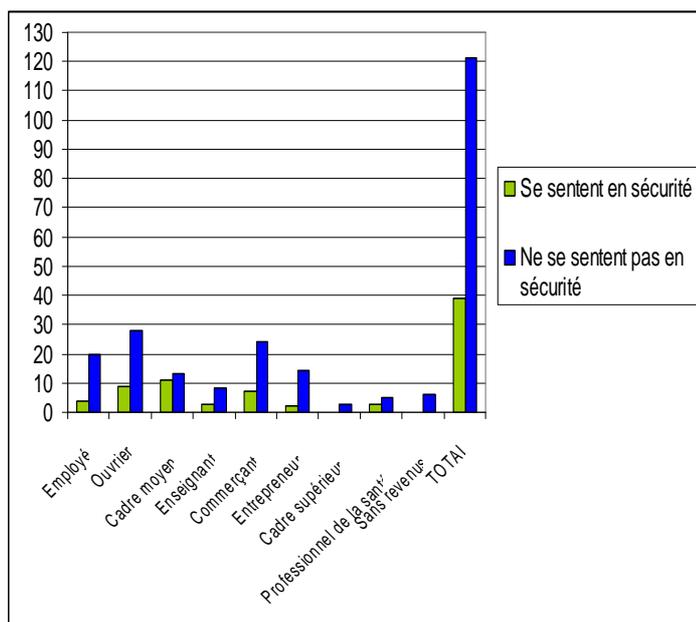
question pratique. On remarquerait que la question de sécurité qui peut se poser de manière permanente apparaît comme ne faisant pas partie des priorités des ménages (23%). Ils avancent également qu'ils ignorent le numéro du poste de police à contacter même s'ils connaissent la localisation du poste de police le plus proche. Seuls les ménages aisés déclarent disposer du numéro du poste de police. Peut-on dire que les riches s'informent davantage sur les démarches à faire lorsqu'il y a des attaques ou les ménages appartenant aux autres catégories ont d'autres soucis plus prioritaires que la question de sécurité ? Ainsi, cet objectif de faire accepter à la population que la responsabilité de la sécurité revient aux policiers est loin d'être atteint, en effet 81% des ménages de l'enquête n'y croient pas. Par ailleurs, avant cette politique les habitants avaient recours au président de fokontany qui leur sont beaucoup plus proches en cas d'alerte. Cependant, le mode d'élection de celui-ci a changé : depuis 2003, les habitants présentent cinq candidats au maire de la ville, lequel présente deux personnes au chef de district. Un véritable changement anti-démocratique s'est donc opéré dans la logique de désignation du président de fokontany, souvent il n'est pas le préféré des habitants. Cette logique est la même

que celle où les habitants se confient aux policiers qui leur sont des inconnus.

On peut dire qu'à Antananarivo, l'insuffisance des moyens disponibles pour permettre un minimum de sécurité aux habitants explique cette recrudescence de l'insécurité par rapport à l'étendue de la ville et à la croissance démographique bien que les policiers essaient de maintenir un niveau de sécurité qu'ils jugent acceptable.

### *Une inégalité spatiale de la perception de la sécurité urbaine*

Le sentiment de sécurité n'est pas partagé de la même manière par les habitants de la ville. Certes, les ménages affirmant qu'ils ne se sentent pas en sécurité (76%) sont beaucoup plus nombreux que ceux qui affirment le contraire (23%). Les ménages de toutes les catégories socio-professionnelles semblent partager cette peur au quotidien. Cependant on remarquerait que ce sentiment peut varier selon les catégories socio-professionnelles, les cadres moyens sont ceux qui dorment bien ou qui circulent aux heures qui les conviennent dans leurs fokontany. Il est aussi erroné de penser que les riches s'inquiètent davantage que les pauvres. Tous les chefs de ménages n'ayant pas d'activité ont aussi peur que les cadres supérieurs.



**Figure n°1**

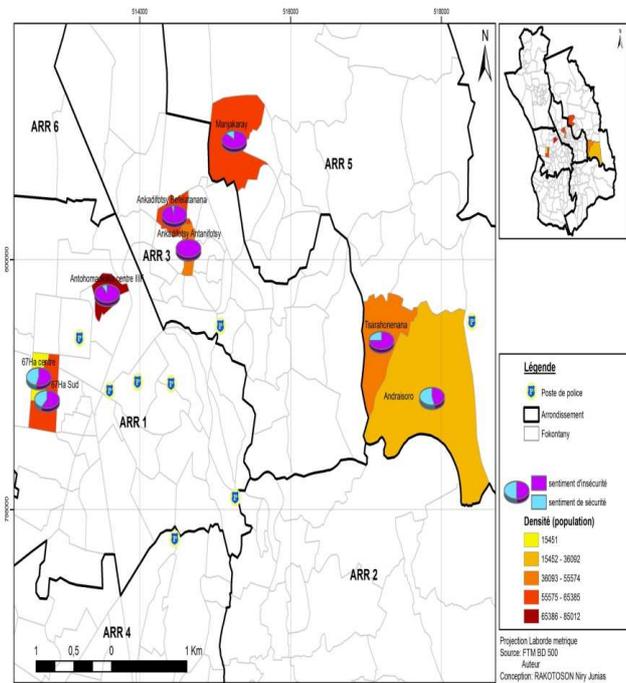
**Répartition des ménages selon les catégories socio-professionnelles**

**Et perception de la notion de sécurité**

Source : R. Raharinjanahary, 2010.

espace de vie. Les cités des 67ha, sont des cités qui se trouvent aussi près du centre et ont été des habitations destinées à une catégorie de ménages moyens, cependant ils sont depuis longtemps habités par une catégorie de population assez cosmopolite et ont connu une augmentation de leur densité moyenne de population qui se rapproche de celle des fokontany peuplés. Toutefois, il est à noter que la vie de cité ne favorise pas toujours l'individualisme ni un moyen de développer des quartiers sensibles comme le sont les grands ensembles. En effet, ces cités sont desservies par des ruelles serrées bien dessinées et où circulent essentiellement les habitants à leur différence des fokontany populaires lesquels sont formés de ruelles mal dessinées et qui sont traversés par les habitants des fokontany qui leur sont contigus. Pour la cité des 67ha Sud, la proximité d'un poste de police expliquerait-elle ce sentiment de sécurité de la part de ses habitants ? Quant au fokontany d'Andraisoro, il se trouve vers l'est de la ville. Toutefois il n'est pas considéré comme étant un fokontany périphérique bien qu'il se présente comme étant un espace assez aéré puisqu'il comprend des espaces vacants où poussent de manière sauvage des herbes et d'autres plantes... Ces fokontany sont aussi des fokontany dont la densité de population est

assez faible puisqu'elle est inférieure à 15 500 hab/Km<sup>2</sup>. Celle-ci se rapproche de la densité moyenne de la ville laquelle est de 15 000 hab/km<sup>2</sup>



Carte n°1. La distribution spatiale de la notion de sécurité selon les fokontany de l'enquête

(Arrangement de R. Rindra Raharinjanahary et Joela R

En revanche, les fokontany d'Ankadifotsy Antanifotsy, Ankadifotsy Befelatanana, Manjakaray IIC – IID et Antohomadinika sont considérés comme ceux où les habitants ne se sentent pas en sécurité. Ces cinq fokontany se trouvent autour du centre-ville et dont la densité humaine est supérieure à 60 000 hab/km<sup>2</sup>. Ils comprennent des fokontany de niveau intermédiaire tels qu'Ankadifotsy Antanifotsy et Ankadifotsy Befelatanana où l'on trouve une grande mixité sociale puisqu'ils habités par des ménages de toutes catégories sociales confondues. Quant aux fokontany d'Antohomadinika IIIG centre et de Manjakaray IIC-IID, ils sont des fokontany peuplés de la ville, y résident les ménages de faibles revenus alors que les riches y sont rares. On peut en déduire que la proximité du centre favorise l'insécurité et par conséquent suscite la peur chez les habitants. Toutefois, le sentiment d'insécurité est celui de nombreux ménages (49%) surtout depuis l'instabilité politique de 2009, environ 19% seulement des ménages pensent qu'ils vivent avec la même peur depuis toujours dans la ville. La peur qui fait la réputation d'Antananarivo est tout

de même à nuancer, Antananarivo est paisible malgré les récentes attaques armées, par rapport à des villes comme Johannesburg, ou Mexico où les habitants vivent dans une atmosphère toujours tendue et violente. C'est le manque d'infrastructures dans la ville qui ne facilite pas la vie nocturne dès lors qu'on sort de l'avenue de l'Indépendance du centre-ville, la ville est plongée dans l'obscurité totale. Seules les lumières des maisons ou des hôtels éclairent les rues. Récemment, des poteaux électriques ont été mis en place le long des routes comme le long du boulevard de l'Europe à 67 ha mais déjà la plupart ne sont plus fonctionnels.

A travers les réponses de l'enquête, peu de ménages (7,5%) ont recours à un agent de sécurité, tout au plus, ils ont un chien comme animal de compagnie (37,5%) qui alerte en cas d'infraction. Le reste des ménages qui constitue plus de la moitié des ménages enquêtés (55%) n'ont ni l'un ni l'autre. En effet, le premier nécessite de s'engager dans un supplément de dépenses, ce qui n'est pas à la portée de la plupart des ménages enquêtés ; quant au second, il exige de l'espace, ce qui n'est pas non plus toujours évident pour les ménages. Les ménages qui disposent d'un chien habitent soit dans des maisons de type moderne ou traditionnel et par conséquent disposent d'une cour, rares

sont ceux qui habitent dans un appartement tels que les ménages d'Ankadifotsy Antanifotsy et le font quand même.

Dans les fokontany populaires et intermédiaires d'Antananarivo, l'espace public n'est pas contrôlé à la différence de ce qui tend à se développer dans les villes latino-américaines ou sud africaines. Par ailleurs, le développement du recrutement des vigiles est limité par le manque des moyens des habitants, se cotiser pour la collecte des ordures pose déjà des problèmes aux habitants, les ménages de manière générale ne s'engageraient pas à de telle dépense pour une question de sécurité.

L'andrimasom-pokonolona, une entité de sécurité populaire : de sa nécessité à sa remise en cause ?

Rappelons qu'avant la tentative de mise en place de la « police communautaire », le *andrimasom-pokonolona* est formé d'hommes volontaires de plus de 18 ans sans distinction sociale. Son rôle consiste à assurer la sécurité surtout pendant la nuit. Comme les membres ne perçoivent pas de salaire, certains ménages se cotisent pour leur fournir le repas du soir, ou leur payer le café et le pain...



**Figure n°2**

**Approvisionnement des *andrimasom - pokonolona***

Ngah, 01 Février 2011

Chaque *andrimasom-pokonolona* a sa propre organisation pour maintenir la sécurité de son fokontany. De nombreux cas peuvent démontrer l'efficacité de ses actions, en effet des vols ont souvent été repérés par ceux qui ont fait la garde, pour ne mentionner que le cas d'un crime perpétré envers une collègue et son mari par leur employé et ses compères. Le crime a été effectué à Ambolokandrina, à l'est de la ville, les malfaiteurs ont été arrêtés à Andoharanofotsy, à la sortie sud de la ville. Le *andrimasom-pokonolona* a arrêté la

voiture qui passait vers 22h, il a par la suite procédé au contrôle de celle-ci puisqu'elle était remplie d'objets divers. Inquiet, ses membres ont demandé au chauffeur de descendre pour mieux fouiller la voiture. C'est de cette manière que les éléments du *andrimasom-pokonolona* se sont aperçus qu'un crime avait eu lieu. En habitant le fokontany, ses membres reconnaissent les habitants et par conséquent ils repèrent facilement les étrangers. Le point fort de cette entité est ainsi son ancrage à la fois social et spatial. Les habitants se sentaient en sécurité puisque avec l'ancienne logique de fonctionnement, les éléments de l'*andrimasom-pokonolona* se postent à l'entrée ou dans les recoins sensibles du fokontany. Par conséquent les voleurs auront des difficultés à pénétrer dans les différents secteurs. Par ailleurs, les ménages font souvent appel à leurs voisins (43% des enquêtés) quand ils sont victimes d'une attaque, cela démontre que ce lien de voisinage est le premier recours en cas de problème. Dans tous les fokontany concernés par l'enquête, on note une bonne entente entre les habitants, 83% des ménages enquêtés ont avoué être en bons termes avec leurs voisins même « bien que cela n'exclut pas des frictions pour des motifs futiles »<sup>13</sup>. L'enquête révèle que la

<sup>13</sup> Ramamonjisoa J., 1980, Le fokontany à Madagascar, *Madagascar, Revue de Géographie*, n° 37, p. 12.

plupart des ménages ont confiance à ce lien de voisinage qui est le socle de la sécurité. On comprend ainsi cette attitude à ne pas prendre de gardien même si les ménages peuvent se le permettre.

Les différentes manipulations politiques du *andrimasom-pokonolona* durant les troubles politiques ont favorisé une incompréhension dans sa vraie fonction. Selon un texte du Tribune du 21 février 2009 par Valis dans « Prise de Ministères, Cinquante andrimaso capturés », il était question de « vigiles composés de civils et d'anciens soldats », on comprend davantage qu'il s'agit de « milices » où les *andrimaso* sont une force supplétive qui se propose d'aider une tendance politique à prendre le pouvoir. Par ailleurs, le changement opéré dans le mode de fonctionnement du *andrimasom-pokonolona* a des répercussions sur la perception que les habitants se font vis-à-vis de la sécurité. La mise en place de « la police communautaire » n'a pas rassuré les habitants. Dans les fokontany d'Ankadifotsy Befelatanana et Antanifotsy, c'est l'absence de tours de surveillance nocturnes effectués par le *andrimasom-pokonolona* qui a favorisé ce sentiment d'insécurité, ses éléments étaient même victimes d'agression. A Andraisoro, un des *andrimasom-pokonolona* a été tué lors d'une confrontation soudaine avec les

bandits. Souvent, les attaques à main armées se déroulaient au moment où

l'entité de sécurité avait terminé ses rondes. On comprend à travers ces dérives que le changement de l'appellation en « comité de vigilance locale » ne tend pas vers une amélioration de la sécurité dans la ville. L'introduction de nouveaux éléments au sein du *andrimasom-pokonolona* n'est compréhensible que dans la perspective où elle est assimilée à la surveillance de la population, ceci rappelle une pratique du temps des royaumes, ils sont davantage assimilés à des « yeux d'un pouvoir » centralisateur. De cette façon, la compréhension du mot « sécurité » est gravement biaisée. On se souvient que dans la Roumanie communiste, la police politique portait le nom de *Securitate*.

Avoir « formalisé » le *andrimasom-pokonolona* a rendu inefficace cette entité populaire et traditionnelle au sein des fokontany, et se présente comme un moyen pour les dirigeants de se faire une bonne opinion d'eux, de maîtriser la population, et de détruire les organisations existantes. C'est ainsi que la cohésion du *fokonolona* perd de sa valeur. Il n'est pas surprenant que les membres du *andrimasom-pokonolona* continuent avec l'ancienne pratique, même s'ils n'ignorent pas complètement les actions policières. Et pourtant l'existence du *andrimasom-*

*pokonolona* permet d'éviter la dérive vers une fragmentation sociale qu'on observe chez les habitants des fokontany résidentiels à cause de leur isolement et par l'usage abusif des vigiles qui risque de devenir une pratique courante.

## Conclusion

L'instabilité politique qui dure depuis 2009 condamne le peuple malgache à vivre davantage dans la misère, ce qui inévitablement entretient et aggrave l'insécurité même si celle-ci n'a pas abouti à une guerre civile comme on en voit dans d'autres pays d'Afrique Noire. La logique sécuritaire actuelle manifeste un abus de pouvoir, comme cela a été souvent le cas dans des circonstances d'instabilité politique similaires. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les habitants qui sont les premiers concernés soient les victimes de cette politisation de *l'andrimasom-pokonolona*. En conséquence, ils contredisent les mots d'ordre et se réorganisent. Si la vie citadine et les difficultés au quotidien tendent à dissoudre la notion de *fihavanana*, celle-ci émerge en cas de nécessité « grave », les habitants vivant dans un espace déterminé se reconnaissent entre eux et s'entraident faisant des *fokonolona* les véritables protecteurs de leur espace. Il faut reconnaître, cependant, que cette forme d'entraide sécuritaire connaît des limites

face aux attaques à main armée lesquelles sévissent(aient) ces derniers temps.

## Bibliographie

- BENIT-GBAFFOU C., PEYROUX E., 2009, « Quartiers résidentiels fermés, privatisation de la sécurité et gouvernance urbaine : lecture croisée des phénomènes observés dans les villes d'Afrique sub-saharienne », in : *Sécurisation des quartiers et gouvernance locale, enjeux et défis pour les villes africaines (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria)* sous la direction de C. Benit-Gbaffou, S. Fabiyi et E. Peyroux, Paris, Karthala, pp 5-37.
- CONDOMINAS G., 1960, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, L'homme d'outre-mer, Berget-Levrault, Paris, 234p.
- DOMENICHINI- RAMIARAMANANA B., 1983, *Du Ohabolana au Hainteny*, Karthala, Paris, 665 p.
- ESOAVELOMANDROSO M, 1974, *Problèmes de police et de justice dans le gouvernement de Tamatave à l'époque de Rainandriamampandry 1882-1895, Etudes Historiques*, Tananarive, Université de Madagascar. 115 p.

- JULIEN G., *Institutions politiques et sociales de MADAGASCAR*, Paris, E. Guilmoto, 1908, 644 p, Tome I
- LE GOIX R., 2006 « Les Gated communities aux Etats-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », in : *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, n° 122, pp 107-137.
- OLANIYI R., 2009, « Charia, groupe d'autodéfense et gouvernement local à Kano (Nigeria), la lutte pour le contrôle social », in : *Sécurisation des quartiers et gouvernance locale, enjeux et défis pour les villes africaines (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigeria)* sous la direction de C. Benit-Gbaffou, S. Fabiyi et E. Peyroux, Paris, Karthala, pp 303-322.
- RAHARINJANAHARY R., 2006, *Les déchets à Antananarivo, étude géographique*, Thèse de Doctorat, Dir Jean Marc HOLZ, Université de Perpignan, 353 p.
- RAMAMONJISOA J., 1980, Le fokontany à Madagascar, approche géographique, *Madagascar, Revue de Géographie*, n° 37, Laboratoire de Géographie, Faculté des Lettres, Université de Madagascar, pp 9-62.
- RAMANDIMBILAHATRA M., 2000, *Fokonolona andrin'ny fahefana*, 16 p.
- RATSIMANDRAVA R.,  
*Ny fokonolona araka ireo kabary nataon'ny kôlônely Richard Ratsimandrava eran'ny Nosy 1973-1975*, Baingan'Ambozontany, Fianarantsoa, 431 p.
- SANCHEZ P., 2004 « La forme privative du fait de l'urbanité : emprise sécuritaire et homogénéisation socio-spatiale à Caracas », in : *L'Espace Géographique*, tome 33/ 2, pp 104-133.
- WEBBER R.P., 1853, *Dictionnaire malgache-français rédigé selon l'ordre des racines par les missionnaires catholiques de Madagascar et adapté aux dialectes de toutes les provinces*, Notre dame de la Ressource, Ile Bourbon.